

ENTREPRISE INDIVIDUELLE
Et MICRO-ENTREPRENEUR

CHANGEMENT DE NATIONALITE

- Formulaire **P2** dûment complété et signé **sur ses deux feuillets** (signature originale, pas de copie)
- Copie de la nouvelle pièce d'identité en cours de validité

COUT DE LA FORMALITE

- Chèque à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de Bourg en Bresse d'un montant de 53.32 €**
Gratuit pour microentreprise
- Chèque de 70 € à l'ordre de la CCI de l'Ain** (prestation CFE Service +)